

# OFFICE NOTARIAL

Laurent BOURGOIN  
Notaire Associé

Avec la collaboration de :

◆ Anne-Françoise  
BOHUON-QUESSETTE

◆ Sébastien MIET

◆ Morgane GOUSTILLE

*Diplômés Notaire*

Madame Astrid VIRETON  
12 rue de la Cité  
56310 BUBRY

Rennes, le 12 août 2013.

V/Réf :

N/Réf. : LB/DJ//4990  
SUCCESSION H2 VIRETON ANDRE  
Dossier suivi par : David JOLY

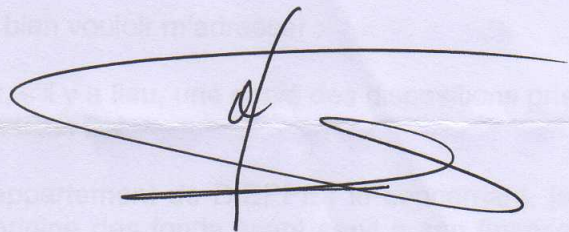
Chère Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli copie de mon courrier à Me TESSON.

Je reviendrai vers vous dès réception des éléments patrimoniaux.

J'informe également Me ATLAS-LE BAGOUSSE de la reprise du dossier.

Je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes salutations distinguées.



**SCP LAURENT BOURGOIN ET ASSOCIES**

Successeurs de Mes HUPEL - CHASLE - LE COULS

4 Boulevard de Chézy (Parking : Chézy Dinan ou les Lices) - CS 26401- 35064 RENNES CEDEX

**Standard ouvert tous les jours du lundi au samedi matin**

Tél: 02.99.67.34.00 - Service Négociation : 02.99.67.69.70 - Fax : 02.99.30.55.63 - e.mail : officenotarial@bourgoin-notaires.fr

Étude membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, tous les versements supérieurs à 10.000€ doivent être effectués par virement uniquement sur le compte suivant :

Banque	Guichet	Compte	Clé RIB	IBAN	BIC
40031	00001	0000140339S	48	FR34 4003 1000 0100 0014 0339 S48	CDCGFRPPXXX

Domiciliation : CDC RENNES

# OFFICE NOTARIAL

Laurent BOURGOIN  
Notaire Associé

Avec la collaboration de :

◆ Anne-Françoise  
BOHUON-QUESSETTE

◆ Sébastien MIET

◆ Morgane GOUSTILLE

*Diplômés Notaire*

Maître TESSON Claudine  
3, rue Jules Ferry  
BP 119  
76200 DIEPPE CEDEX

Rennes, le 12 août 2013.

V/Réf :

Dossier suivi par Madame Laëticia LAMBELIN

N/Réf. : LB/DJ//4990

SUCCESSION H2 VIRETON ANDRE

Dossier suivi par : David JOLY

COPIE

Mon Cher Confrère,

Madame Astrid VIRETON m'a demandé de l'accompagner dans le règlement de la succession de Monsieur André VIRETON, son père, en lieu et place de notre Confrère ATLAS-LE BAGOUSSE.

Notre confrère ne m'a pas transmis, et à Madame VIRETON non plus, les pièces transmises dans votre courrier du 18 juin dernier.

Aussi vous serais-je obligé de bien vouloir m'adresser :

- Votre projet de notoriété et, s'il y a lieu, une copie des dispositions prises en faveur de Madame veuve VIRETON
- Le titre de propriété de l'appartement de DIEPPE ; le concernant, je vous serais obligé de vérifier l'origine des fonds ayant servi à son financement, en effet, Monsieur VIRETON avait acheté une maison à LA LAUPIE avant son remariage, avec des fonds provenant de son divorce et cette maison aurait été vendue après son remariage.
- Si possible, vos projet d'attestation et de déclaration de succession, ainsi qu'un compte des liquidités qui pourraient être immédiatement partagées, ma cliente y étant favorable.



## SCP LAURENT BOURGOIN ET ASSOCIES

Successes de Mes HUPEL - CHASLE - LE COULS

4 Boulevard de Chézy (Parking : Chézy Dinan ou les Lices) - CS 26401- 35064 RENNES CEDEX

**Standard ouvert tous les jours du lundi au samedi matin**

Tél: 02.99.67.34.00 - Service Négociation : 02.99.67.69.70 - Fax : 02.99.30.55.63 - e.mail : officenotarial@bourgoin-notaires.fr

Étude membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, tous les versements supérieurs à 10.000€ doivent être effectués par virement uniquement sur le compte suivant :

Banque	Guichet	Compte	Clé RIB	IBAN	BIC
40031	00001	0000140339S	48	FR34 4003 1000 0100 0014 0339 S48	CDCGFRPPXXX

Domiciliation : CDC RENNES

